



Ensemble pour l'Avenir

CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (Article 35 des RG du District de Football de la Corrèze) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupe.

1/ PROPOSITION DE REGELEMENTS DES COUPES DE LA CORRÈZE FUTSAL U13 – U15 – U17

Consultation des Membres Comité de Direction par voie électronique.

Suite à la réunion de la Commission Foot Diversifié Nouvelles Pratiques du 02/09/2025, un vote électronique est mis place et transmis par courriel du 18/09/2025 à tous les membres du Comité de Direction pour un vote.

Le vote 1 porte sur la mise en place des Règlements des Coupes de la Corrèze Futsal U13, U15 et U17 pour la saison 2025/2026.

21 Votants

Mmes RIGAL TREMOUILLE Céline – ROULAUD Virginie – TRONCHE Adeline – MM. BLATT Daniel – BONNET Jean-François – BOUDET Alexandre – CHASTANG Damien – CLAVIERE Henri – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – DUPUY Hervé – FAURIE Didier – HADDOU Kader – LAFLAQUIERE Luc – LAURENT Pierre – LEYGE Marc – MARET Cédric – PICHON Nicolas – RANTIAN Jacky – SALANIE Jean-Michel – TREMOUILLE Serge.

- | | |
|---|-----------------|
| 1- POUR la mise en place des 3 règlements | 17 votes |
| 2- CONTRE la mise en place des 3 règlements | 0 vote |
| 3- NSP - Ne se prononce pas | 4 votes |

La mise en place des Règlements des Coupes de la Corrèze Futsal U13, U15 et U17 pour la saison 2025/2026 est donc validée par le Comité de Direction.

Les règlements seront publiés sur le site officiel du District de Football de la Corrèze.

2/ PROPOSITION DE MODIFICATION DES TARIFS GENERAUX 2025/2026

Consultation des Membres Comité de Direction par voie électronique.

Suite à la réunion de la Commission Foot Diversifié Nouvelles Pratiques du 02/09/2025, un vote électronique est mis place et transmis par courriel du 18/09/2025 à tous les membres du Comité de Direction pour un vote.

Le vote 2 porte sur la mise en place de tarifs relatifs au forfait d'une équipe lors des Coupes de la Corrèze Futsal U15F, U18F, U13, U15, U17 et Féminines Sénières.



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION
REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2025

PAGE 2/2

4 - FORFAITS	
FORFAIT CHAMPIONNATS / COUPES	30,00 €
FORFAIT GENERAL	100,00 €
FORFAIT AVANT J-4 - COUPE DE LA CORREZE FUTSAL (U15F - U18F - U13 - U15 - U17 - FEM SENIORS)	50,00 €
FORFAIT A PARTIR DE J-4 - COUPE DE LA CORREZE FUTSAL (U15F - U18F - U13 - U15 - U17 - FEM SENIORS)	120,00 €
FORFAIT JOUR DU RASSEMBLEMENT - COUPE DE LA CORREZE FUTSAL (U15F - U18F - U13 - U15 - U17 - FEM SENIORS)	150,00 €

21 Votants

Mmes RIGAL TREMOUILLE Céline – ROULAUD Virginie – TRONCHE Adeline – MM. BLATT Daniel – BONNET Jean-François – BOUDET Alexandre – CHASTANG Damien – CLAVIERE Henri – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – DUPUY Hervé – FAURIE Didier – HADDOU Kader – LAFLAQUIERE Luc – LAURENT Pierre – LEYGE Marc – MARET Cédric – PICHON Nicolas – RANTIAN Jacky – SALANIE Jean-Michel – TREMOUILLE Serge.

- | | |
|--|-----------------|
| 4- POUR la mise en place de ces tarifs | 17 votes |
| 5- CONTRE la mise en place de ces tarifs | 0 vote |
| 6- NSP - Ne se prononce pas | 4 votes |

La mise en place de ces nouveaux tarifs est donc validée par le Comité de Direction pour la saison 2025/2026.

Le document reprenant tous les Tarifs Généraux 2025/2026 sera mis à jour sur le site officiel du District de Football de la Corrèze.

La Secrétaire Générale Adjointe
Adeline TRONCHE

Le Président
Jean-François BONNET